

Fermeture de la rue d'Arlequin

À partir du jeudi 15 février, des travaux de marquage vont débutés dans la rue d'Arlequin entraînant des restrictions de circulation et de stationnement (du 15 au 17 et du 21 au 23 février).



DANS QUEL BUT ?

Tracer des aménagements provisoires afin de créer des espaces accueillants durant la transformation du quartier.

EN QUOI VONT CONSISTER CES AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES ?

- Réaliser une fresque colorée au sol représentant le futur parvis du Phénix
- Sécuriser et limiter la vitesse dans la rue avec la pose de bornes
- Délimiter des emplacements de stationnement le long du collège Magellan

QUAND ET COMMENT ?

Afin de réduire les nuisances liées à l'accès du collège, la réalisation des travaux se fera pendant les vacances scolaires.

Pour permettre un accès continu au Phénix, les travaux seront réalisés en deux temps :

- **Zone sud - de l'Avenue du Général de Gaulle au Phénix :** du 15 au 17 février (inclus)
- **Zone nord - de la rue des Fossés au Phénix :** du 21 au 23 février (inclus)

Infos pratiques

Pour permettre la bonne réalisation de cette opération et respecter les temps de séchage, la circulation sur la rue d'Arlequin sera interdite :

- entre le Phénix et l'Avenue du Général de Gaulle du **15 au 17 février (inclus)**;
- entre la rue des Fossés et Le Phénix du **21 au 23 février (inclus)**.

Le stationnement sera également interdit devant Le Phénix pendant la durée des travaux.

Contact

Pour toute demande relative à la réalisation des travaux de préfiguration de la rue d'Arlequin, se

rapprocher de :

Paris Sud Aménagement

01 60 11 35 34

contact@paris-sud-amenagement.fr

Documents

[Informations sur les travaux](#)